

### **Commentaires de la réponse de Mme Temel (ci-dessous, passages surlignés en jaune) :**

- La 2<sup>e</sup> tranche de gros travaux de Langevin (commencés en 2018) prévue initialement pour 2020 reportée 2 ans et aujourd'hui même plus planifiée = « **triplement du budget alloué aux travaux** »
- Multiplication des grèves = « **dialogue social constructif** »
- Mobilité forcée = « **mobilité progressive et respectueuse de [3] vœux** » (ce qui n'est pas vrai, sur Langevin il y a des contre-exemples)
- Baisse des taux d'encadrement (1 anim pour 14 enfants devient 1 pour 18) = « **respect de taux d'encadrement rigoureux** »

Difficile de savoir s'il y a vraiment des éléments positifs dans tout ça (formation peut-être?).

----- Message transféré -----

**Sujet :** RE: [fcpe-langevin] Pétition centres de loisirs

**Date :** Wed, 21 Jun 2023 17:09:27 +0000

**De :** Leyla TEMEL (via fcpe-langevin Mailing List) <fcpe-langevin@framalistes.org>

**Répondre à :** fcpe-langevin@framalistes.org, Leyla TEMEL <Leyla.TEMEL@ville-saint-denis.fr>

**Pour :** fcpe-langevin@framalistes.org <fcpe-langevin@framalistes.org>

Marie Claire NUFFER <MarieClaire.NUFFER@ville-saint-denis.fr>, Amandine

**Copie à :** VINCHENT <Amandine.VINCHENT@ville-saint-denis.fr>, Jeremie DURAND <Jeremie.DURAND@ville-saint-denis.fr>

### **Réponse de Mme Temel**

Mesdames, Messieurs, Chers Parents,

Suite à votre pétition, je souhaite vous apporter des éléments concernant le plan de mobilité qui sera mis en place pour la prochaine rentrée sur l'ensemble des Accueils de Loisirs de la Ville.

Depuis trois ans, l'Education est au cœur de nos priorités. Cela se traduit concrètement par le **triplement du budget alloué aux travaux** dans les bâtiments pour l'enfant, par un budget mobilier multiplié par 5, par la mise en place de la gratuité de la cantine, par le développement des cours végétales ou encore par l'internalisation de l'accueil matinal dans toutes les écoles.

Afin de garantir une cohérence éducative sur l'ensemble du territoire et un meilleur respect des règles d'encadrement, une campagne de mobilité des agents est mis en place à compter du mois de septembre prochain au sein des accueils de loisirs. Celle-ci a été adoptée dans le cadre de la nouvelle organisation de la direction de l'Enfance, adoptée en Comité Social Territorial du 13 mars dernier, y compris par des **syndicats qui ont salué de nombreuses avancées tout en soulignant que certains sujets devaient encore faire l'objet d'un travail et d'échanges à venir**, ce qui est tout à fait normal dans le cadre d'un **dialogue social constructif**.

Ainsi, de nombreux échanges entre la Direction de l'Enfance et les Directions d'accueil de loisirs ont permis de mettre en place une **mobilité progressive et respectueuse de vœux** formulés par les agents.

L'affectation des équipes d'animation sera ainsi effectuée sur la base de **trois souhaits** formulés sur des fiches individuelles et en lien avec les normes d'encadrement en vigueur. Ces mobilités permettront aux agents :

- D'accéder à des postes au sein d'accueils de loisirs de différentes tailles

- De découvrir des fonctionnements qui permettent de s'enrichir professionnellement et de monter en compétences - De s'inscrire dans un parcours de formation en lien avec un nouveau parcours professionnel ou le nouveau fonctionnement d'une structure
- De répondre aux critères de mobilité nécessaires à l'avancement de grade et à la promotion interne
- De s'inscrire dans des projets regroupant plusieurs structures et de renforcer la relation inter-centres
- D'enrichir leurs compétences en travaillant auprès d'un public maternel et élémentaire

Particulièrement attachée à la qualité de l'encadrement des jeunes dionysiens, la Ville a fait le choix de travailler en lien étroit avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. **Ce partenariat nous engage au respect de taux d'encadrement rigoureux** et au recrutement d'agents qualifiés. En plus de ces obligations, la Ville s'est engagée dans la mise en place d'un **plan de formation important** pour accompagner les animateur.trice.s et les directeur.trice.s.

Afin de garantir la continuité pédagogique et la concertation avec le personnel d'animation, cette mobilité se fera par tiers des effectifs. Chaque nouvelle affectation sera d'une durée de six ans pour permettre à chacun de s'engager dans des projets durables et d'assurer le rôle de référent pour les enfants et les familles.

J'espère que ces éléments d'explication permettront de lever vos appréhensions légitimes liées au renouvellement des équipes d'animation qui seront toutes qualifiées et investies auprès de vos enfants dès cette rentrée de septembre.

Soyez assuré.e.s, Madame, Monsieur, chers Parents, de mon attachement au service public d'éducation et de ma pleine mobilisation.

Très cordialement,

Leyla Temel

Adjointe au Maire de Saint-Denis

En charge de l'éducation, de l'enfance, de la restauration et de la vie scolaire, Vice-présidente de Plaine Commune

En charge de la stratégie culturelle, du patrimoine et du tourisme

leyla.temel@ville-saint-denis.fr

01 49 33 68 12

-----Message d'origine-----

De : Parents Langevin [mailto:parents.langevin@free.fr] Envoyé : mercredi 21 juin 2023 11:27

À : Leyla TEMEL; Mathieu HANOTIN

Cc : liste FCPE Langevin

Objet : Pétition centres de loisirs

Mme Temel, M. Hanotin,

Veillez trouver en pièce jointe la pétition sur les centres de loisirs signée par 108 parents de Langevin et Halimi lundi et mardi dernier. Certains parents ignoraient encore cette nouvelle mesure,

tous étaient consternés.

La mobilité forcée représente la goutte d'eau: nos enfants ont besoin de stabilité, certains ont fréquenté les mêmes animateurs depuis la maternelle, des relations de confiance fortes se sont créées, c'est tout cela que vous mettez à mal.

A défaut d'avoir pris la peine de les consulter en amont, nous espérons que cette fois vous écouterez les parents de la Ville qui massivement vous expriment leur inquiétude concernant la dégradation déjà constatée au cours de cette année des centres de loisirs avec la baisse du taux d'encadrement.

Les représentants de parents des écoles Langevin et Halimi

--

Représentants de parents d'élèves - FCPE Langevin  
Merci de répondre à [fcpe-langevin@framalistes.org](mailto:fcpe-langevin@framalistes.org)